



## La formation fédérale saison 2017-2018

### 4 brevets définis en fonction du public encadré :

- Brevet fédéral Découverte-Initiation (BF INIT) : catégories M6, M8, M10
- Brevet fédéral Développement (BF DEVE) : catégories M12, M14, M15F
- Brevet fédéral Perfectionnement (BF PERF) : catégories M16, M18
- Brevet fédéral Optimisation (BF OPTI) : catégories +18ans

### Pour entrer en formation :

- Etre licencié(e) à la FFR 2017-2018
- Etre âgé(e) de 16 ans minimum
- Encadrer un collectif correspondant au diplôme visé pendant la formation
- Etre titulaire du PSC1, ou d'un diplôme équivalent, et en fournir une copie au [3013A@ffr.fr](mailto:3013A@ffr.fr).  
Ou, a minima, présenter à l'entrée en formation une attestation indiquant que le/la candidat(e) suivra cette formation, avec précision des dates et cachet de l'organisme formateur

### Pour valider la formation :

- Etre âgé de 18 ans.
- Avoir satisfait à toutes les épreuves certificatives

### Coût de la formation : 230€ par stagiaire.

Ce montant sera débité directement sur le compte club.

### Comment obtenir un brevet fédéral ?

3 possibilités, soit :

- 1) En **suivant la formation initiale** : 2 formules au choix (3x3 jours ou 6 dates)
- 2) En remplissant un **dossier de VAEF** (validation des acquis de l'expérience fédérale)

### **1) LA FORMATION INITIALE**

Cahier des charges de la FFR :

- Formation proprement dite : 60h minimum par BF dont 3 unités de formation (UF) de 20h

### **Formation commune aux Comités de Bourgogne et Franche-Comté (3x3 jours)**

### Comment s'inscrire à la formation ?

En remplissant la fiche d'inscription en ligne pour **le 20 septembre 2017 dernier délai**, à l'adresse ci-dessous ou en se rendant sur le site internet du comité de Franche-Comté de rugby (rubrique : formation, BF2017/2018, inscriptions, inscription 3x3 jours).

<https://www.inscription-facile.com/form/EvIH7eUXUGoWAG0WmjmZ>

**Fonctionnement** : 3 sessions de 3 jours se tiendront à la MFR d'Agencourt de J1 à 9h30 au J3 à 15h.

### Les dates de formations pour la saison 2017-2018 :

	<b>BF INIT et BF DEVE</b>	<b>BF PERF et BF OPTI</b>
UF1	4, 5 et 6 octobre 2017	18, 19 et 20 octobre 2017
UF2	29, 30, 1 novembre-décembre 2017	6, 7, 8 décembre 2017
UF3	7, 8, 9 mars 2018	21, 22, 23 mars 2018

## Formation dispensée par le Comté de Franche-Comté (6 dates)

### Comment s'inscrire à la formation ?

En remplissant la fiche d'inscription en ligne pour **le 20 septembre 2017** dernier délai, à l'adresse ci-dessous ou en se rendant sur le site internet du comité de Franche-Comté de rugby (rubrique : formation, BF2017/2018, inscriptions, inscription 6 dates).

<https://www.inscription-facile.com/form/EvIH7eUXUGoWAG0WmjmZ>

**Fonctionnement** : 6 sessions de formation sur 2 jours : vendredi 18h à 22h et samedi 9h à 17h

### Les dates de formations pour la saison 2017-2018 :

	BF INIT et BF DEVE		BF PERF et BF OPTI	
UF1 J1	6 et 7 octobre 2017	Besançon	6 et 7 octobre 2017	Besançon
		Lons le Saunier		Lons le Saunier
UF1 J2	3 et 4 novembre 2017	Besançon	3 et 4 novembre 2017	Besançon
		Lons le Saunier		Lons le Saunier
UF2 J1	15 et 16 décembre 2017	Besançon	15 et 16 décembre 2017	Besançon
		Lons le Saunier		Lons le Saunier
UF2 J2	2 et 3 février 2018	Besançon	2 et 3 février 2018	Besançon
		Lons le Saunier		Lons le Saunier
UF3 J1	16 et 17 mars 2018	Besançon	16 et 17 mars 2018	Beaune
UF3 J2	20 et 21 avril 2018	Besançon	20 et 21 avril 2018	Besançon
certification	11 ou 12 mai 2018 à Besançon ou 1 <sup>er</sup> juin 2018 à Beaune			

## 2) LA VAEF

### **Exigences préalables à une demande de VAEF :**

- Etre licencié actif à la FFR.
- Etre âgé de 18 ans et plus.
- Etre en situation réelle d'encadrement au moment de la demande.
- Etre titulaire d'une attestation de formation aux premiers secours

### **Recevabilité de la demande :**

Les personnes qui peuvent justifier d'au moins 300 heures (ou 3 saisons) d'expérience professionnelle ou bénévole, en lien avec le Brevet Fédéral visé lors des 5 dernières saisons, peuvent déposer une demande de VAEF auprès de la FFR

Tout ou partie des Unités de Formation du Brevet Fédéral visé peuvent être obtenues par la voie de la VAEF.

### **Description de la procédure de VAEF :**

Le dossier de demande de VAEF est disponible auprès du comité territorial.

Le dossier de demande de VAEF est à adresser au Conseiller Technique coordonnateur de la formation dans le comité territorial qui, sous le contrôle de la commission territoriale de formation :

- **dans un 1<sup>er</sup> temps** vérifie ou fait vérifier par une commission d'évaluation la recevabilité de la demande, en étudiant la partie « recevabilité » du dossier de demande de VAEF qui doit permettre à la commission d'évaluation territoriale de vérifier les exigences mentionnées ci-dessus. Le candidat y précise les motivations de sa demande de validation et retrace ses parcours professionnel, bénévole et sportif, à partir de documents (attestations d'employeurs, de président(s) de club, diplômes, ...) qui rendent compte de ces situations et de la durée des différentes activités qui les ont constitués. La commission d'évaluation territoriale valide la recevabilité de l'ensemble des pièces fournies par le candidat.

- **dans un 2<sup>ème</sup> temps**, en cas de recevabilité de la demande, met en place une commission d'évaluation chargée d'évaluer cette demande, en étudiant le dossier constitué par le candidat consistant en la rédaction d'un rapport d'expériences acquises sur la base de deux activités très significatives en lien direct avec le Brevet Fédéral visé.

Cette évaluation du dossier est faite à partir d'une grille de lecture décrivant les compétences attendues. Elle peut être complétée, à la demande de la commission d'évaluation, par une mise en situation pédagogique et un entretien.

- **dans un 3<sup>ème</sup> temps** notifie au candidat la décision de cette commission d'évaluation et, le cas échéant, vérifie que les procédures administratives sont activées (affiliation Oval-e ...).

Le dossier à remplir est à télécharger sur le site du Comité, rubrique « formation », « VAEF ».([franche-comte-rugby.com](http://franche-comte-rugby.com))

### **ACCREDITATION ACCOMPAGNATEUR**

Elle permet aux éducateurs/éducatrices de la catégorie M6, M8 ou M10 d'obtenir les principes de base pour gérer les enfants de ces catégories en toute sécurité.

Cette accréditation sera acquise à condition de suivre l'UF1 (20h) du BF INIT.

Le CTS de Franche-Comté

**Raphaël Boyé**

[raphael.boyé@ffr.fr](mailto:raphael.boyé@ffr.fr), 06 11 74 17 16